

LA SAISON DES U6 – U7

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

JOUEURS NÉS EN 2016-2017
JOUEUSES NÉES EN 2015-2016-2017



MATHIEU FOÏS – CTD DAP

TÉLÉPHONE : 07.63.72.45.53

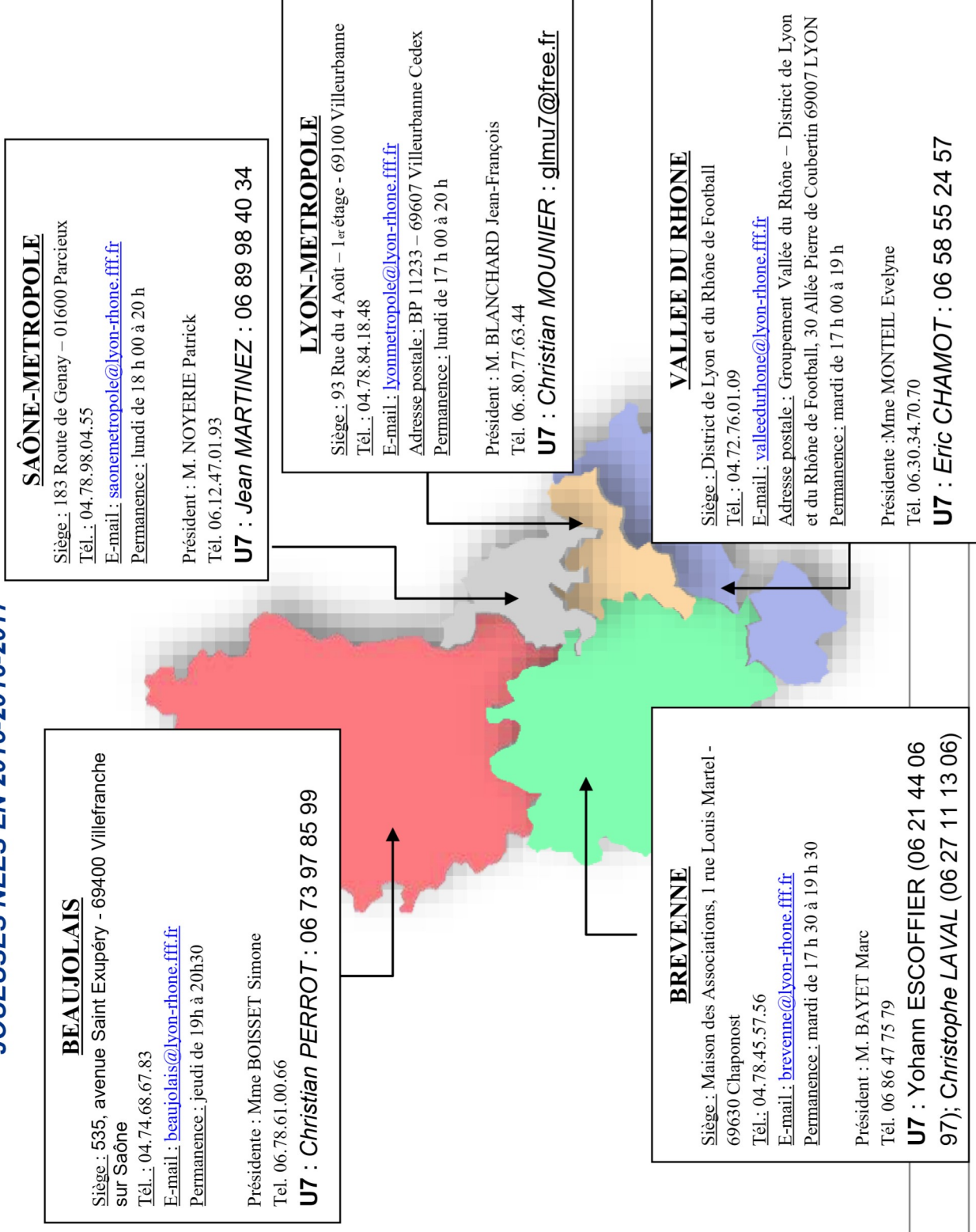
MAIL : mfois@lyon-rhone.fff.fr



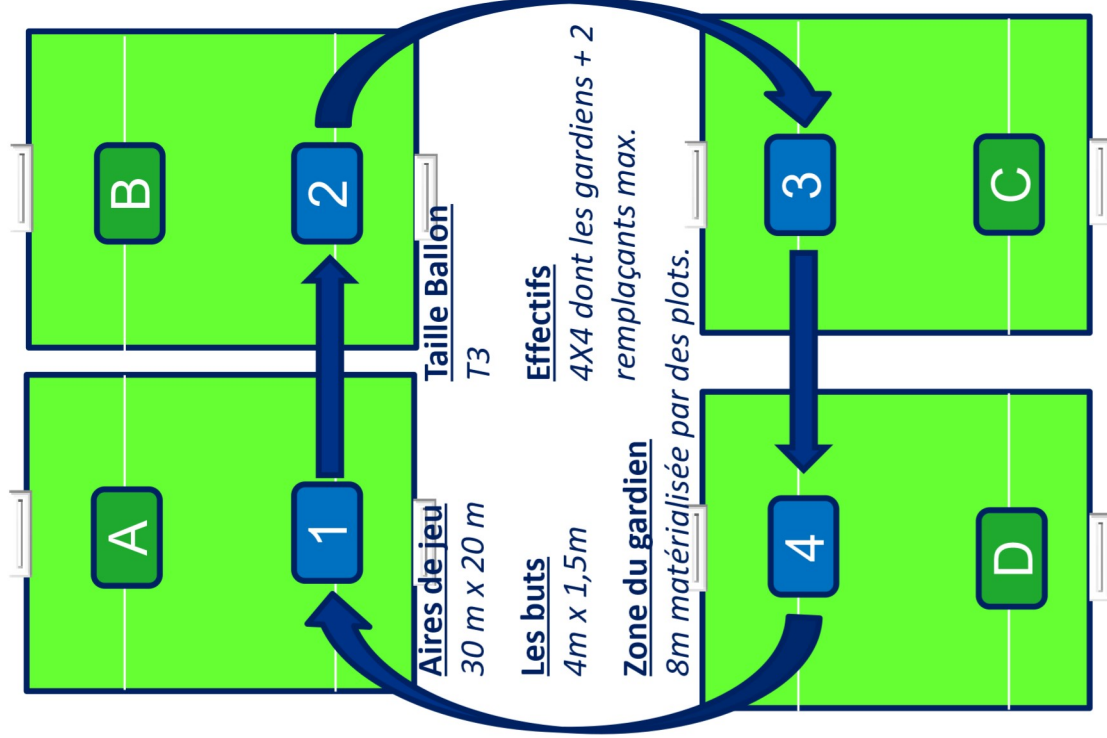
JÉRÔME HERNANDEZ – CTD DAP

TÉLÉPHONE : 06.84.99.97.82

MAIL : jhernandez@lyon-rhone.fff.fr



Le déroulement du festi-foot du samedi



Horaire de début :

Samedi 10h00 (9h15 sur place)

Temps du plateau :

40 minutes

Organisation :

5 matchs de 8 minutes

Rotations :

- Les équipes possédant une lettre (A, B, etc...) reste sur place.
- Les équipes possédant un chiffre (1,2, etc...) se décale d'un terrain dans le sens des aiguilles d'une montre.

Arbitrage :

Par les éducateurs des 2 équipes à l'extérieur du terrain.

Temps de jeu par joueur :

Entre 100 % et 75 % du temps total du plateau pour chaque joueur.

Désignation des festi-foot :

Sur le PV du Groupement qui paraît tous les jeudi sur le site du district.

Coup franc

Direct

Reentrée de touche :

- Choix du joueur passe au sol ou conduite.
- Interdiction de marquer sur une touche direct (autorisation pour le joueur de marquer une fois qu'il est entré en conduite de balle)

Sortie de but :

A la main dans la zone du GB

Dégagement du gardien :

Interdiction de relancer de volée ou ½ volée

Zone de relance protégée :

- L'ensemble de l'équipe adverse doit se trouver en dehors de la zone des 8m.
- Il ne doit pas y avoir plus de 2 partenaires dans la zone des 8m.
- Il fait la passe à un des ses partenaires dans la zone des 8m, les adversaires ne peuvent y entrer que lorsqu'il à touché le ballon.

Tacles :

les tacles sont interdits - sanctionné d'un Coup-franc direct à l'endroit du tacle (ou pénalty à 6m si dans la surface).



La philosophie du festi-foot du samedi : du plaisir, du jeu sans enjeu !!!!!

La page administrative en U7

La feuille de match

Feuille fournie par le club recevant et à remplir à la fin de chaque plateau (disponible sur le site du District)

DISTRICT DU RHÔNE DE FOOTBALL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017-2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018-2019

LE BUREAU
 - La délégation du football est faite par parties dans le P.V.
 - Chaque équipe reçoit 2 membres de l'arbitrage. Le reste des arbitres d'un match à la présence de départ. En effet, les numéros correspondent aux équipes qui arrivent avec que les lettres correspondantes. Le club organisateur prendra l'implication du terrain 1.
 - Les arbitres seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES RÈGLES
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

District du Rhône de Football
Feuille blanc du Festi Foot U7

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017-2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018-2019

LE BUREAU
 - La délégation du football est faite par parties dans le P.V.
 - Chaque équipe reçoit 2 membres de l'arbitrage. Le reste des arbitres d'un match à la présence de départ. En effet, les numéros correspondent aux équipes qui arrivent avec que les lettres correspondantes. Le club organisateur prendra l'implication du terrain 1.
 - Les arbitres seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES RÈGLES
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

La feuille d'effectif

Feuille à apporter par l'ensemble des clubs présents. Rayer les joueurs, éducateurs et dirigeants absents (disponible sur le site du District)

District du Rhône de Football
Feuille d'Effectif - Festi Foot U7

LE BUREAU
 - La délégation du football est faite par parties dans le P.V.
 - Chaque équipe reçoit 2 membres de l'arbitrage. Le reste des arbitres d'un match à la présence de départ. En effet, les numéros correspondent aux équipes qui arrivent avec que les lettres correspondantes. Le club organisateur prendra l'implication du terrain 1.
 - Les arbitres seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

LES RÈGLES
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.
 - Les règles du football sont celles en vigueur à l'échelle internationale.

LES ÉQUIPES
 - Les équipes seront désignées par le club organisateur avant le début du match.
 - Les numéros des joueurs seront désignés par le club organisateur avant le début du match.

L'extraction des licences

Il est OBLIGATOIRE d'avoir une extraction de licences à jour sur le festi-foot

Édition listing - licences match

Equipe de France A (950258)

NOM	PRENOM	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE
LECLERCQ	JEAN	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE
LECLERCQ	JEAN	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE
LECLERCQ	JEAN	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE
LECLERCQ	JEAN	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE	FRANCE

Les feuilles de matchs et d'effectifs sont à renvoyer au groupement d'appartenance dans les 48 heures. C'est le club qui reçoit qui a cette charge administrative.



CALENDRIER DES U6 – U7 : 10 JOURNÉES (+ JND + 2 FUTSAL)

DATES	U7 (U6-U7)	
samedi 10 septembre 2022		samedi 7 janvier 2023
samedi 17 septembre 2022		samedi 14 janvier 2023
samedi 24 septembre 2022	Rentrée du foot	samedi 21 janvier 2023
samedi 1 octobre 2022		samedi 28 janvier 2023
samedi 8 octobre 2022	J1	samedi 4 février 2023
samedi 15 octobre 2022		samedi 11 février 2023
samedi 22 octobre 2022	CHALLENGE PASSION (fille)	samedi 18 février 2023
samedi 29 octobre 2022	VACANCES SCOLAIRES	samedi 25 février 2023
samedi 5 novembre 2022	VACANCES SCOLAIRES	samedi 4 mars 2023
samedi 12 novembre 2022		samedi 11 mars 2023
samedi 19 novembre 2022	J2	samedi 18 mars 2023
samedi 26 novembre 2022		samedi 25 mars 2023
samedi 3 décembre 2022	J3	samedi 1 avril 2023
samedi 10 décembre 2022	FOOT5 PASSION (fille)	samedi 8 avril 2023
samedi 17 décembre 2022	VACANCES SCOLAIRES	samedi 15 avril 2023
samedi 24 décembre 2022	VACANCES SCOLAIRES	samedi 22 avril 2023
samedi 31 décembre 2022	VACANCES SCOLAIRES	samedi 29 avril 2023
		samedi 6 mai 2023
		samedi 13 mai 2023
		samedi 20 mai 2023
		samedi 27 mai 2023
		samedi 3 juin 2023
		samedi 10 juin 2023
		samedi 17 juin 2023
		samedi 24 juin 2023

Un calendrier pour communiquer, informer et fidéliser les joueurs et parents !!!!